

TL

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-146 du 3 Mai 1995  
chargeant Monsieur Alassane TIGRI,  
Ministre de la Jeunesse et des Sports,  
de l'intérim de Madame LAWSON Véronique,  
Ministre de la Santé pour compter du  
1er Mai 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

DECRET :

Article 1er.- Pour compter du Lundi 1er Mai 1995, Monsieur Alassane TIGRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports, est chargé de l'intérim de Madame LAWSON Véronique, Ministre de la Santé.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Mai 1995

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MJS 4 MS 4 DCCT-DLC-GCONB 3 Autres  
Ministères 16 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-